Le Port autonome de Paris en 1991 : un établissement public qui travaille avec l'esprit d'entreprise

Autor(en): **Trorial, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **71 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-887025

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Port autonome de Paris en 1991

Un établissement public qui travaille avec l'esprit d'entreprise

Jacques Trorial, Président du Conseil d'Administration du Port Autonome de Paris

Entré en activité en 1970, le Port Autonome de Paris est aujourd'hui le 1er port fluvial de France, le 2e en Europe après Duisburg en Allemagne, avec un trafic de près de 23 millions de tonnes en augmentation de 17 % entre 1987 et 1990.

Cela représente un patrimoine de plus de 800 ha et 200 000 m² d'entrepôts et de bureaux soit un réseau de plates-formes logistiques multi-modales dont les plus importantes en trafic et par leur chiffre d'affaires sont Gennevilliers, qui en représente la moitié, Bonneuil, Limay et 60 ports de stockage-distribution.

Une mission principale assortie de 4 objectifs peuvent aujourd'hui définir le 1er port fluvial de France :

■ **La mission :**

- exploiter, développer et créer des ports publics sur 500 km de fleuves et rivières d'Ile-de-France ;

■ **Les objectifs :**

- assurer l'acheminement des marchandises à moindre coût et limiter l'encombrement des routes,
- intensifier l'effort d'équipement pour offrir à l'économie de la région des plates-formes multi-modales c'est-à-dire des sites d'entreposage et de distribution raccordés à la fois au réseau routier, ferré et bien entendu à la voie d'eau, pour l'accueil de l'activité logistique,
- revaloriser et développer les activités d'animation et de loisirs sur le fleuve et ses berges en favorisant la plaisance, le transport de passagers, le stationnement de bateaux supports d'activités...
- participer avec le Service de la Navigation au bon fonctionnement de l'autoroute fluviale que représentent la Seine et ses affluents, l'Oise et la Marne.

Le Port Autonome de Paris qui se présente volontiers comme un outil au service du développement de l'Ile-de-France doit insérer ses activités dans le tissu urbain le plus précieux et le plus convoité de notre région.

La voie d'eau est aujourd'hui en Ile-de-France la seule infrastructure capable d'acheminer les marchandises qui n'est pas saturée, qui est loin de l'être puisqu'elle pourrait acheminer sensiblement 3 fois plus de marchandises que ce n'est le cas. Voilà une bonne raison purement régionale et de bon sens de valoriser l'atout que représentent la voie d'eau et les plates-

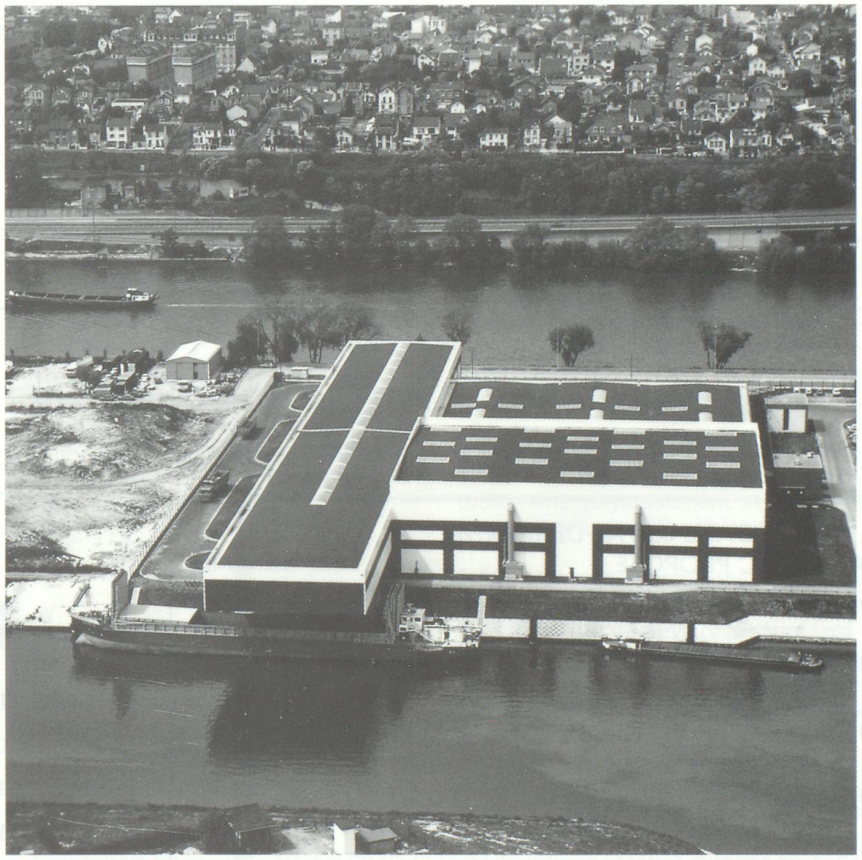

Entrepôts British Steel à Gennevilliers. Photo Bardin.
© Port Autonome de Paris.

Les bateaux bus à Paris. Photo Antoine Maier. © Port autonome de Paris.

formes logistiques dont le Port Autonome de Paris est l'un des opérateurs.

A partir de 1988, le Port Autonome de Paris a décidé de doubler son effort annuel d'équipement pour répondre à la forte demande d'implantations d'activités logistiques, de s'engager résolument vers de nouvelles acquisitions foncières, et de développer des centres de vie pour ennoblir les zones portuaires.

L'ACTIVITÉ LOGISTIQUE SE DÉVELOPPE

Plus que jamais le Port se doit de contribuer à son accueil en recherchant une participation plus étroite d'investisseurs privés dans le montage d'opérations nouvelles pour démultiplier l'action de valorisation des sites portuaires. Le Port Autonome de Paris, conscient du souci des populations d'une meilleure intégration des ports dans la ville, s'attache, en liaison avec ses clients, à obtenir sur les ports une architecture industrielle de qualité en faisant appel à des architectes de renom. Il fait entrer la vie dans les ports : à Gennevilliers la réalisation d'un centre de vie restaurant, point de rencontre des industriels ou lieu de séminaires, est mis en chantier actuellement. Sur les ports de Bonneuil et de Gennevilliers, des hôtels-restaurants viennent d'être mis en service.

Le Port Autonome de Paris va de l'avant ; il tient à prendre part dans l'action engagée par les responsables politiques et économiques de la Région d'Ile-de-France pour faire de Paris la grande capitale économique mais aussi culturelle de l'Europe de demain.

Un convoi poussé de 5 000 tonnes sur la Seine, c'est 200 camions de moins sur la route. Des centrales à béton sur la Seine, c'est l'utilisation d'une voie de pénétration dans la capitale non saturée, au lieu de voir doubler les autoroutes pour le seul transport des marchandises, mais il faut que les centrales soient de bonne qualité architecturale.

Participer au projet européen, faire du Bassin Parisien le grand carrefour international digne de sa situation géographique, voilà le défi que le Port Autonome de Paris s'emploie à relever. ■

A CRETEIL DANS LE VAL-DE-MARNE LA SEMAEC PROPOSE :

- Dans **Acti-Cité**, des locaux d'activités industrielles ou tertiaires
- Dans l'**Espace Paul Cézanne**, au cœur de Créteil, des bureaux de standing
- Dans **Créteil-Village**, des locaux commerciaux à vendre ou à louer
- Dans **Créteil-Parc**, des terrains à bâtir pour bâtiments tertiaires de qualité

Renseignements-Commercialisation : (1) 49 80 92 01

Ayez le réflexe minitel !

36-16 code CECOM

Des informations sur la Suisse disponibles 24 h / 24 grâce au service télématique de la Chambre de Commerce Suisse en France